

SECRET PROFESSIONNEL, DISCRÉTION ET CONFIDENTIALITÉ

Formation Intra

Public concerné

Tout personnel

Durée

2 jours

Objectifs

- ▷ Maîtriser le principe du secret professionnel et ses exceptions légales.
- ▷ Connaître ses droits et obligations en matière de secret professionnel, discrétion professionnelle, obligation de réserve et les conséquences de leur non respect.
- ▷ Connaître les principales dispositions relatives à la communication des informations du dossier patient et la manière de satisfaire à la fois à l'obligation d'information et au secret professionnel.

Programme

- Définition du secret professionnel.
- Portée de l'obligation au secret et à la discrétion : étendue de l'obligation, exceptions au principe du secret professionnel.
- Les conséquences du non respect du secret : responsabilité de l'agent et responsabilité de l'établissement.